

Retraites des femmes : corrigeons toutes les inégalités

Par le Laboratoire de l'égalité*

(Le Monde, 1^{er} juin 2010)

Jusqu'aujourd'hui, dans les multiples débats qui se sont développés autour de la réforme des retraites, la question centrale des écarts qui persistent entre les retraites des hommes et celles des femmes n'a pas été évoquée. Le Laboratoire de l'égalité, qui réunit autour des associations et des réseaux de femmes, des chercheuses et des chercheurs, des responsables d'entreprise, des élues et des élus, des syndicalistes, des journalistes et des acteurs de la blogosphère autour de la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, veut remettre cette question au centre du débat : nous ne souhaitons pas une réforme comptable visant seulement à assurer la pérennité du système des retraites par répartition, mais une réforme en profondeur, progressiste et portant un vrai projet de société.

Prise en compte de la pénibilité, des carrières longues, de la faiblesse de l'emploi des seniors : par certains aspects, le gouvernement, dans son document d'orientation, semble avoir admis que pour faire évoluer vraiment les retraites, il faut s'attaquer aux inégalités qui se sont formées avant l'âge de la retraite, à savoir durant les carrières professionnelles. Pourquoi alors, dans celles des femmes, les réduire aux périodes de "maternité" ou de "cessation d'activité pour l'éducation des enfants", "aléas" que notre système de retraite est censé compenser ?

La "réforme de société" qu'entend conduire le gouvernement ignore que le taux d'activité des femmes est plus faible, que les interruptions d'activité liées aux enfants concernent avant tout les mères, que les femmes sont plus frappées par le chômage que les hommes, que les emplois à temps partiel sont très majoritairement occupés par des femmes, que l'écart de salaire entre hommes et femmes est au moins de 20 %. Par ailleurs, la répartition inégale des tâches domestiques au sein du couple est l'un des principaux facteurs d'écart entre les carrières des femmes et celles des hommes. Toutes les projections montrent que les inégalités liées au taux d'activité, au temps partiel et aux salaires risquent de perdurer. L'allongement de la durée de cotisations annoncée aggravera encore les effets déjà constatés sur l'âge de départ à la retraite, les femmes partant plus tard : trois femmes sur dix attendent 65 ans pour liquider leur retraite et ne pas subir la décote.

METTRE EN LUMIÈRE TOUTES LES INÉGALITÉS

Les conséquences sur les retraites en sont connues : moins de la moitié des femmes valident une carrière complète ; la retraite moyenne des femmes représente 62 % de celle des hommes ; 57 % des bénéficiaires du minimum vieillesse sont des femmes... Sans projet ambitieux, ces inégalités perdureront elles aussi.

De multiples pistes existent pour améliorer les retraites des femmes : augmenter le minimum vieillesse et autoriser son cumul avec un revenu complémentaire, mieux prendre en compte les conséquences de la prise en charge des enfants et des personnes âgées dépendantes sur les trajectoires professionnelles, et ce pour toutes les femmes (meilleure validation des périodes de temps partiel ou d'interruption, mais aussi prise en compte du frein au déroulement de la carrière y compris quand les mères ne se sont jamais arrêtées de travailler), tenir compte des évolutions des modes de vie en étendant le principe de la réversion à d'autres formes de

conjugalité que le mariage et en étudiant de nouveaux dispositifs tels que le partage des droits à la retraite entre conjoints...

Mais le gouvernement doit se montrer plus ambitieux et lancer une réforme qui permette vraiment de changer la donne, en passant d'un système de compensation à un système positif qui gomme les inégalités dans les carrières.

Les leviers à activer sont nombreux : lutte contre la surreprésentation des femmes dans les emplois précaires ou sous-qualifiés, en agissant dès l'orientation scolaire ; application immédiate des lois existantes en matière d'égalité salariale ; introduction d'une sur-cotisation pour les entreprises utilisatrices de temps partiel contraint ; réforme du congé parental afin de le rendre plus égalitaire, plus court mais mieux rémunéré ; création de places d'accueil de la petite enfance ; meilleure prise en charge des personnes âgées dépendantes...

Le Laboratoire de l'égalité pose trois conditions de la réforme pour parvenir à l'égalité des retraites entre les femmes et les hommes : il s'agit d'abord de conduire en préalable aux négociations une analyse par genre des différents scénarios de la réforme des retraites qui prenne en compte la variété des profils de femmes. Il est également indispensable de maintenir et d'améliorer les mécanismes compensatoires tant qu'on ne se sera pas attaqué aux racines des inégalités. Enfin, en parallèle à la réforme des retraites, le gouvernement et les partenaires sociaux devront travailler à mettre en place des outils – systématiquement évalués – pour lutter contre les inégalités dans les carrières professionnelles.

Profitons de cette réforme pour mettre en lumière toutes les inégalités ; profitons de cette réforme pour les corriger.

** Le Laboratoire de l'égalité réunit des acteurs qui partagent une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes (associations, réseaux de femmes, chercheurs-ses, syndicats, élus-es, entreprises, médias, blogosphère).*